



COMPTE – RENDU

Réunion du Conseil d'Administration du 10/12/2014

Ouverture de la Séance : La Présidente ouvre la séance à 20h30.

Présents :

Bernard Luc
Berthaud Julien
Biache Benoit
Céas Jean-Michel

Manville Anne-Marie
Maurel Jean-François
Quéré Marie-Noëlle
Solé-Séval Helena
Dubau Francis

Excusés :

Bonnaric Stéphane
Lifran Robert
Audouy Francine

1/ ELECTION DU BUREAU

Les candidats

Au poste de Président : Helena Solé-Séval
Au poste de Vice-président : Benoit Biache
Au poste de Trésorier : Jean-François Maurel
Au poste de Trésorier adjoint : Stéphane Bonnaric
Au poste de Secrétaire : Anne-Marie Manville
Au poste de Secrétaire adjointe : Marie-Noëlle Quéré

Sont élus à l'unanimité :

Helena Solé-Séval, Présidente
Benoit Biache, Vice-président
Jean-François Maurel, Trésorier
Stéphane Bonnaric, Trésorier adjoint
Anne-Marie Manville, Secrétaire
Marie-Noëlle Quéré, Secrétaire adjointe

Membres du CA : Julien Berthaud – Robert Lifran – Luc Bernard.

Membres associés : Jean-Michel Céas, Francine Audouy

Francis Dubau informe le CA qu'il démissionne du CA Le CA tient à le reconforter et le remercie vivement pour son implication désintéressée et sans failles durant ses mandats successifs

2/ PRESENTATION DES COMPTES REMIS EN CAUSE PAR DIFFERENTS CHANGEMENTS

D'une part :

Depuis l'obligation faite par la Mairie de Clapiers aux associations de présenter leurs comptes à partir d'un exercice comptable qui se confond avec l'année civile en vue de l'attribution des subventions, l'APC se trouve en porte à faux à cause de ses statuts.

En effet il était prévu statutairement une AG qui se déroulait dans la période du 1^{er} octobre au 30 novembre après la clôture de l'exercice du 01/09 au 31/08.

Depuis l'an passé, l'AG s'est déroulée un mois avant la fin de l'exercice comptable, ce qui ne devrait pas se reproduire à l'avenir.

D'autre part :

Les statuts déterminaient l'adresse de l'APC au domicile du Président et elle était notifiée dans le règlement intérieur (RI). Or Yves Fanjaud, ancien Président et membre du CA a démissionné après son élection au conseil municipal de Clapiers. Ses attributions en tant qu'adjoint chargé des relations avec les associations l'empêchent désormais de siéger en même temps au CA de l'APC. Il pourrait y avoir conflit d'intérêts (même si l'enjeu n'est pas considérable).

3 propositions sont présentées :

- Anne-Marie : 2 AG : une qui aurait lieu pendant le 1^{er} semestre pour approuver les comptes de l'année précédente ; l'autre AG restant pendant la période prévue dans les statuts.
On ne change pas les statuts ; on complète le RI (2ème AG et nouvelle adresse).
- Benoit : refaire les statuts en prévoyant :
 - une AG en début d'année après la clôture de l'exercice précédent
 - plus une réunion entre octobre et novembre (cotisation + présentation des projets) en changeant l'adresse

Helena charge JF Maurel et AM Manville de se documenter et d'en rendre compte le plus rapidement possible. Helena demande également d'effectuer les modifications du chéquier auprès de la banque (signature, adresse,...).

3/ LES COMMISSIONS

Cette appellation est contestée par Benoit ; elle lui semble connotée « hiérarchique »

À sa demande on les appellera « Ateliers »

L'atelier fixe des dates de réunion, des actions à entreprendre, des sorties à préparer, etc.

Plusieurs ateliers sont proposés avec les référents nommés ci-après :

- Atelier N&B : Jean-Louis Estève, Julien Berthaud
- Atelier Formation : Benoit Biache (logiciels), Stéphane Bonnaric (lightroom,panoramique), Jean-Michel Céas (diaporamas, PTE (picturestoexe), ...
- Atelier studio : Stéphane Bonnaric,
- Atelier sorties : il s'agira de fournir une trame à ceux qui veulent organiser une sortie. Peut-on dans ce cas parler d'atelier ? Il est rappelé que dans le cas particulier d'un WE le rôle incombe au CA.



Par la suite les débats ayant été moins organisés, je prends l'initiative de reclasser les interventions par thème

4/ DIVERS POINTS en discussion

Thème de l'atelier « Lumière artificielle » qui recouvre le studio et le « strobisme ».

Les investissements sont différents plus minimes pour le « strobisme » que pour le studio. Par contre on peut utiliser le même local quand le « strobisme » a lieu en intérieur.

Helena signale que la salle Bonnefoi proposée par la Mairie pourrait nous être utile car elle ne sert jamais le dimanche. Vérification de la possibilité d'utiliser la salle Bonnefoi par les intéressés.

Thème de l'atelier « formation » :

Une discussion s'engage sur le diaporama ; elle montre que peu d'adhérents le pratique, ce qui a comme incidence que l'on projette les travaux d'un nombre infime d'adhérents (5 tout au plus et les mêmes chaque année) lors de notre exposition annuelle.

Une séance (ou 2) de présentation générale a lieu tous les ans mais ne débouche jamais sur une pratique en salle informatique.

Luc Bernard propose que l'on complète la séance de présentation par de nouvelles mesures :

- On détermine une période de 3 semaines (par ex.) dans l'année où l'on demande aux adhérents de préparer à leur façon un diaporama très court (on pourrait fixer une durée maximum, un nombre de vues...)
- Dans la salle informatique, par petits groupes, un référent (personne- ressource) aide à améliorer ce qui est apporté.
- Cela suppose d'une part que l'APC ait le logiciel ad hoc pour une exploitation en réseau et que d'autre part les personnes aient pu s'inscrire sur un planning à l'avance proposé par un (ou plusieurs) référent(s)
- L'achat d'un logiciel tel que PTE pourrait donc s'envisager (coût environ 100 €).

Le CA convient de présenter les ateliers retenus et les référents (ou personnes-ressource) à l'ensemble de l'APC lors d'une prochaine séance du mardi.

5. EXPOSITION 2015

Pour info, le thème ne fait pas l'objet d'atelier, son déroulement et son organisation dépendent de la nature du porteur du thème qui s'entoure de volontaires.

Helena revient sur la prochaine exposition de 2015 « L'atelier voit flou ».

- Film projeté :
Elle rappelle le titre du film qui sera projeté le dimanche. C'est « Harry dans tous ses états » de Woody Allen, présenté par Geneviève Conejero.
- Diaporamas :
Elle interroge le CA sur l'organisation du WE : où placer les diaporamas réalisés par l'APC ?

Les diaporamas prévus : Ressenti musical (3), Inde, Aubrac, Chine, Étang de l'Or

Après discussion, on convient :

- De faire une projection ponctuelle classique le samedi après-midi après l'intervention d'Edouard Aujaleu avec réponses des auteurs aux questions de l'auditoire
- De faire une projection en continu, sur le lieu de l'exposition – sur la scène qu'il conviendra d'aménager (Julien propose d'apporter un moniteur TV ; il faudrait aussi contacter Serge)

- Sélection des Photos

Ensuite Helena reprend le problème de la sélection puis de la préparation des photos

- 1^{ère} étape : le dépôt des photos à l'unité ou en présentation multiple - diptyque, triptyque, etc... sur le site PIWIGO (préparé par Benoit).
- 2^{ème} étape : choix des photos par le CA (avec ou non des observateurs APC).

Julien propose un outil d' «editing» pour visionner les photos.

- 3^{ème} étape : préparation des photos en vue de l'impression : elle revient à son auteur seul.

Helena va préparer un mémo que Marie-Noëlle va diffuser en même temps que l'enquête Doodle pour s'inscrire pour l'impression des photos retenues pour l'Expo (impression + marie-louise).

- 4^{ème} étape : impression et présentation
Les moniteurs sont : Jean-Michel, Helena, René, Dominique, Catherine, Jean-François et Benoit. Les présents décident de se libérer en fonction des demandes qui seront exprimées dans les réponses au Doodle.
Ils pressentent que la préparation et l'impression des « vues multiples » poseront sans doute des problèmes.

6. CHOIX DU THEME DE L'ANNEE 2016 : EXAMEN DU CALENDRIER A METTRE EN ŒUVRE

- Détermination du sujet : appel à propositions
- Date : mardi 3 février 2015 : présentation des propositions motivées par leurs auteurs
- Dans la semaine suivante vote sur Doodle par l'ensemble des adhérents
- 10 février : résultat du vote
- Ensuite travail en équipe

- La galette et le pot : la date retenue est le 13 janvier 2015.

FIN DE SEANCE à 23 H

Comme l'ordre du jour n'a pas été totalement traité, le CA reporte

- Au 17/12 :
 - Investissements
 - Statuts
- en janvier :
 - Le choix pratique pour améliorer le partage de documents tels que compte-rendu d'AG à établir...
 - L'espace de partage entre adhérents : voir solution Benoit
 - Le planning des réunions du CA : à organiser le plus rapidement possible